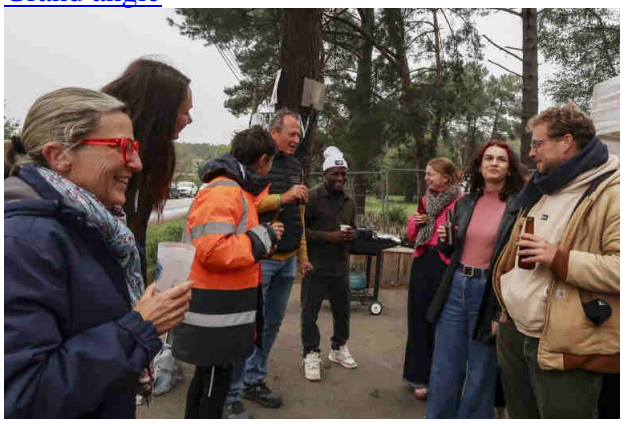
20261019 InfoMigrants

https://www.infomigrants.net/fr/post/74260/france--pres-de-rennes-un-lycee-agricole-mobilise-aupres-dun-jeune-ivoirien-menace-dexpulsion

Grand angle



Les soutiens de Vassiriki (au centre) sont réunis devant le lycée à la veille de vacances scolaires. Tous l'assurent : la mobilisation reprendra à la rentrée, si Vassiriki n'est pas régularisé entre-temps. Crédit : Adèle Sureprenant

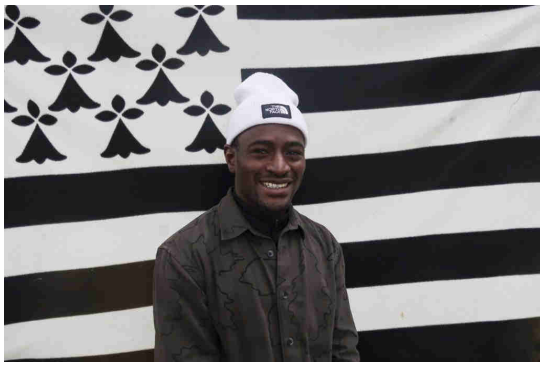
France : près de Rennes, un lycée agricole mobilisé auprès d'un jeune Ivoirien menacé d'expulsion

Par Adèle Surprenant

À Saint-Aubin-du-Cormier, à une trentaine de kilomètres de Rennes, un lycée agricole se mobilise pour l'un de ses élèves. Arrivé seul en France à l'âge de 16 ans, en 2021, Vassiriki Doumbia, Ivoirien, est sous le coup d'une Obligation de quitter le territoire français (OQTF). Son parcours est à l'image de celui de nombreux mineurs non accompagnés (MNA), menacés d'expulsion à leur majorité.

"On n'obtient pas ses papiers sans un bon cantinier", rigole Lionel Le Reun, conseiller principal d'éducation (CPE) reconverti en crêpier. Ce vendredi 16 octobre, il met la main à la pâte "pour la bonne cause" : nourrir la trentaine d'enseignants, de membres du personnel éducatif et de lycéens qui alimentent quotidiennement le blocus du lycée agricole La Lande de la Rencontre, à Saint-Aubin-du-Cormier, près de Rennes (en Bretagne).

Depuis le 5 octobre, tous sont en grève pour défendre l'un des leurs, Vassiriki Doumbia, élève en terminale professionnelle "Aménagements paysagers". Originaire de Côte d'Ivoire, il est visé par une Obligation de quitter le territoire français (OQTF) à la suite d'une demande de régularisation, déposée à la préfecture d'Ille-et-Vilaine, en septembre 2024. Et ce, malgré un "parcours exemplaire", répète à qui veut l'entendre Valentin Grenet, professeur d'agroéquipement. Si Varrisiki est expulsé, ce sera avec un CAP agricole "jardinier paysagiste", une mention Très Bien et un contrat de travail à durée indéterminée (CDI) auprès de l'entreprise iD Verde en poche - ce dernier est suspendu à sa potentielle régularisation.


Vassiriki Doumbia, 21 ans, pose devant le drapeau de la Bretagne, le 16 octobre 2026, à Saint-Aubin-du-Cormier. Crédit : Adèle Surprenant

Après avoir épuisé tous leurs recours, les soutiens de Vassiriki au sein de la communauté éducative se tournent vers le blocus pour faire pression sur la préfecture. Les portes de l'établissement resteront fermées jusqu'à l'annulation de la mesure d'éloignement et la délivrance d'un titre de séjour, assure Valentin Grenet.

"J'essaie de m'intégrer, ils essaient de me désintégrer"

Valentin Grenet, qui a commencé sa carrière au lycée agricole il y a six ans, quasiment "en même temps que Vassiriki", et ses collègues militent pour que soient pris en compte les accomplissements académiques, professionnels, et l'"intégration sociale et linguistique" de l'élève.

Le drapeau blanc et noir en arrière-plan, Vassiriki raconte son arrivée en France, en 2021. Il a 16 ans lorsqu'il traverse le désert et la mer, seul, pour atterrir en Bretagne. Sa demande de reconnaissance de minorité est d'abord rejetée, puis validée en recours, comme dans environ 60% des cas - d'après un rapport d'Utopia 56, paru en 2024.

A lire aussi
Siriki, jeune cuisinier ivoirien visé par une OQTF : "Comment peut-on s'intégrer dans ces conditions ?"

Vassiriki a alors 17 ans et des poussières, et, enfin, des papiers en règle. Après une remise à niveau en français, il intègre La Lande de la Rencontre. "Je voulais travailler la terre, faire quelque chose pour l'écologie", relate le jeune homme, qui se rêve un avenir fertile, après une enfance placée sous le sceau du déracinement.

"Quand on lui a dit qu'il était admis chez nous, on dirait qu'il venait d'apprendre qu'il avait été admis à l'ENA", se souvient quant à lui Lionel Le Reun, entre deux fournées de crêpes et de galettes. "C'est là où se mesure l'importance pour ces jeunes-là [les mineurs isolés, ndlr] de s'intégrer et d'apprendre."

Le 31 juillet 2025, tout bascule : après dix mois d'instructions, sa demande de titre de séjour est refusée, OQTF en prime. La pudeur rangée timidement derrière un large sourire, Vassiriki admet être tombé des nues : "J'essaie de m'intégrer, ils essaient de me désintégrer".

"Tout le monde a sa place en France"

Sous une grande bâche tendue entre le ciel bas de l'automne breton et les quelques dizaines de personnes réunies depuis le petit matin, une poignée d'élèves, parmi les 240 que compte le lycée, font leur devoir : remplir une attestation de témoin. Ces formulaires vont être soumis au tribunal administratif, que souhaite saisir l'avocate de Vassiriki, maître Gwendoline Peres, en vue "d'une requête en annulation de la décision de la sous-préfète", assortie du dépôt d'une nouvelle demande de titre de séjour. La sous-préfète, Marie Argouarc'h, a reçu le comité de soutien, le 6 octobre dernier.



La communauté éducative du lycée agricole La Lande de la Rencontre bloque l'entrée de l'établissement à l'aide de pancarte de soutien à Vassiriki. Crédit : Adèle Surprenant

La ministre déléguée chargée de la Citoyenneté, Marie-Pierre Vedrenne, a également entendu les soutiens du lycéen. En parallèle, une pétition cumulant, en date du 16 octobre, plus de 19 500 signatures, circule aussi en ligne et entre les mains des élèves, de leurs parents, et des riverains.

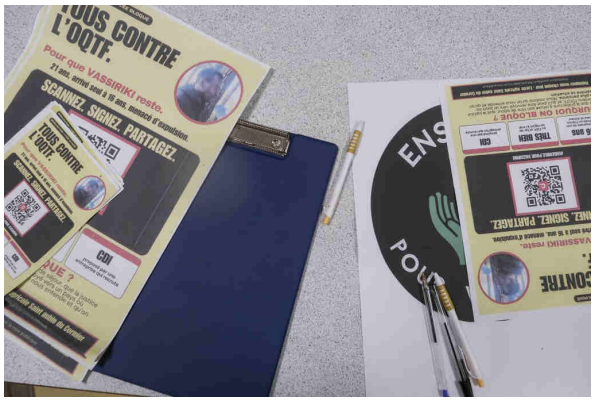
Manon, scolarisée pour la quatrième année consécutive aux côtés de Vassiriki, en aurait long à dire sur son camarade. L'étudiante en première "Aménagement et paysage" préfère les actes à la parole : "Je n'avais pas stage aujourd'hui, alors j'ai décidé de venir".

Nathanaël, 16 ans et quelques semaines à peine de lycée derrière lui, ne connaît "pas personnellement" Vassiriki. Chaque jour, il fait pourtant 50km aller-retour, depuis la commune de Janzé, afin d'"être présent pour une cause importante". En soutien à la mobilisation, ses parents acceptent de faire la navette, "malgré le prix du gasoil".

L'adolescent a le regard fuyant, mais ne se défile pas devant ses convictions : "Tout le monde a sa place en France".

Des politiques "paradoxales"

La pluie fine glisse sur le gilet de travail orange fluo de Camille Delage, imperturbable. Ce qui préoccupe la professeure d'aménagement paysager, ce sont ces jeunes étrangers, comme Vassiriki, que l'État français choisit de laisser filer.



A Rennes, des tracts pour s'opposer à l'OQTF délivrée à un lycéen. Crédit : Adèle Surprenant

Le cas de Vassiriki est loin d'être isolé : une fois la majorité atteinte, de nombreux jeunes font l'objet d'une mesure d'éloignement.

A lire aussi
Laye Traoré, l'apprenti boulanger devenu le visage de la galère des jeunes étrangers en France

"On scolarise les mineurs [isolés], on investit dans leur éducation… Et après quoi ? On les expulse ?", s'insurge la néo-Bretonne, originaire du Nord de la France et marquée par la réalité des personnes migrantes prises de ce côté de la Manche. La professeure décrit la situation kafkaïenne dans laquelle de nombreuses personnes sont plongées, selon elle, par la circulaire Retailleau, parue le 23 janvier 2025. Les critères d'admission au séjour recensés par le texte sont "paradoxales", analyse Camille Delage : "Il faut être d'abord embauché [sans papiers alors que c'est illégal, ndlr] pour ensuite demander la régularisation".

Voir, dans le cas de Vassiriki, rentrer en Côte d'Ivoire pour y faire une demande de visa, soutenu par iD Verde, a laissé entendre la préfecture d'Ille-et-Vilaine.

L'éducation, cœur de l'"intégration"

Aller à l'école est déjà un combat pour les mineurs isolés sur le territoire français : les conditions d'hébergement en foyer sont inadaptées, beaucoup vivent à la rue. Même reconnus mineurs, ces jeunes souffrent d'un encadrement insuffisant ou des discriminations lors de recherches de stages ou d'alternance.

A lire aussi
Scolarisation des mineurs étrangers en recours : le "trop lent" chemin vers l'accès aux lycées

À La Lande de la Rencontre, cinq à six MNA sont scolarisés chaque année. De plus en plus, attirés par les "métiers en tension" ou orientés vers les filières professionnalisantes, dans le but de faciliter l'obtention d'un titre de séjour à la majorité.

Parmi eux, "certains jeunes sont bien soutenus, d'autres sont un peu dans la nature", explique Lionel Le Reun, car "les structures d'accueil sont surchargées". Pour le CPE, la mobilisation contre l'expulsion de Vassiriki "est également [nécessaire] pour la cause des autres jeunes dans cette situation, traités comme des numéros". C'est défendre "le sens de notre métier", poursuit-il : préparer les élèves à ce qu'ils bâtissent leur vie, en France.